

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE**  
**POUR OCCUPER LE POSTE DE CHEF DE SERVICE DE**  
**GESTION DES CARRIERES AU CENTRE HOSPITALIER**  
**UNIVERSITAIRE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA**

Le Directeur du Centre Hospitalier Universitaire Tanger-Tétouan-Al Hoceïma;

- Vu le Décret n° 2.18.947 du 21 Rabia I 1440 (29 Novembre 2018) de Nomination du Directeur du Centre Hospitalier Universitaire Tanger Tétouan Al Hoceïma.
- Vu la loi n°70/13 relative aux Centres Hospitalo-universitaire, promulguée Dahir n°1.16.62 Du 17 Chaâbane 1437 (24/05/2016) et notamment son article 26 ;
- Vu la loi n°37/80 relative aux Centres Hospitaliers, promulguée par le Dahir n°1.82.5 du 30Ra bia 1 1403 (15 janvier 1983), telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- Vu le Décret n°2.86.74 du 20 Kâada 1408 (5 juillet 1988) pris par son application ;
- Vu le Décret n°2.03.535 du 27 Rabia H (28/06/2003) portant statut particulier du personnel des centres Hospitaliers ;
- Vu le Décret n°2.11.681 du 28 Hijja 1432 (25/11/2011) relatif aux modalités de nomination des Chefs de Divisions et des Chefs de Service dans les Administrations Publiques ;
- Vu la Circulaire n°7/2013 du 29 Avril 2013 de Monsieur le Chef du Gouvernement relative à la nomination aux postes de responsabilités au sein des Etablissements Publiques ;
- Circulaire n° 1-19-FP du 5 février 2019 sur les conditions de candidature au poste de chef de division ou /de chef de service au sein des Administrations publiques.

**DECIDE**

**Article Premier :** Le Directeur du Centre Hospitalier Universitaire Tanger Tétouan Al Hoceïma lance un appel à candidatures pour pourvoir aux postes des chefs de services cités ci-dessous :

<i>Service</i>	<i>Etablissement</i>
Gestion des Carrières	Direction du CHU Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

**Article Deux :** Le Chef de Service de Gestion des Carrière sa pour mission de :

- Assurer une gestion administrative et de la carrière du personnel ainsi que l'ordonnancement des dépenses autonomes liées au personnel ;

- Mettre en place des nouvelles pratiques de la gestion des ressources humaines : recrutement, analyse d'emplois, redéploiement, gestion prévisionnelle... ;
- Définir la politique de gestion des emplois (embauche, départ, etc..) en tenant compte des spécificités du Centre : pyramide des âges, niveaux de formation, etc. ;
- Mettre en place et exploiter des outils de gestion prévisionnelle notamment :
  - Analyser l'évolution et les besoins futurs du Centre ;
  - Définir les fonctions actuelles et prévisionnelles, les qualifications... ;
  - Évaluer les potentialités permettant de gérer les évolutions et promotions ;
  - Mettre en place et suivre le système d'appréciation du personnel, analyser les résultats et proposer d'actions adaptées ;
- Développer une gestion informatisée des ressources humaines ;
- Instruire les dossiers en matière de discipline, de congé de maladie, d'homologation, de contrôle des aptitudes à l'emploi et d'assurer l'application des textes sur le contrôle de santé des fonctionnaires ;
- Exécuter les décisions de recrutement du personnel statutaire du Centre Hospitalier et assurer le suivi des postes budgétaires ;
- Assurer les relations du Centre avec les organismes de prévoyance et de sécurité sociale et de retraite et assurer l'ordonnancement des cotisations et primes dues à ces organismes;
- Veiller à la conservation des dossiers et archives ayant trait à la gestion des effectifs et de la carrière du personnel ;
- Suivre les situations et les positions du personnel médical, infirmier, administratif, technique et de soutien en fonction ou en formation au Centre Hospitalier ;

**Article Trois :** Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés parmi le personnel Titulaire du CHUTTA remplissant les conditions suivantes :

- Être classé au minimum à l'Echelle 11.
- Disposer d'un Diplôme donnant l'accès au grade d'administrateur 3<sup>ème</sup> grade ou à des grades équivalents.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins de 2 ans en qualité de titulaire.

**Article Quatre :** Les candidats intéressés doivent déposer au Bureau d'ordre au plus tard le Jeudi 03 Décembre 2020 à 16h.30 sous pli fermé leurs dossiers de candidature composés des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite du candidat, motivée par l'avis du supérieur hiérarchique ;
- Un Curriculum Vitae comportant ses compétences et son parcours professionnel.

- Un projet de travail et de méthodologie, proposé par le candidat illustrant sa stratégie de gestion et de développement pour le poste pour lequel il postule. (En trois exemplaires accompagnés d'une version électronique sur CD).

**Article Cinq** : une commission sera désignée par M. le Directeur du CHU TTA pour sélectionner les dossiers des candidats remplissant les conditions de candidature et l'entretien avec les candidats.

**Article Six** : Cette décision est publiée sur les sites : services publics [www.service-public.ma](http://www.service-public.ma) - [www.chutanger.ma](http://www.chutanger.ma) et affichée au siège de la Direction du CHU TTA et aux établissements relevant du CHU TTA.

Prof. Mhamed HARIF  
Directeur  
Centre Hospitalier Universitaire  
Tanger / Tétouan / Al Hoceïma